

Pas de Réorganisation, ni d'Efficiency sans Expertises : le choix de la responsabilité !

« La réussite d'une œuvre est à la mesure du désir qui la porte »

Marcel PROUST

La réorganisation de France Travail sous le prisme des leviers d'efficacité est un enjeu crucial qui impacte fortement nos conditions de travail et notre avenir professionnel.

Réorganisation, Efficacité... sous les slogans répétés à l'envi par l'employeur et les formules rebattues dans les instances du dialogue social, une seule question nous taraude : **quelles conséquences pour les agents avec tous ces changements organisationnels ?** Crainte pour l'emploi, sentiment de déclassement, démotivation, découragement, apathie, voire déréliction, investissement non reconnu, voici les verbatims entendus ces derniers jours ! Nous sommes confrontés à une réaction massive et inédite des agents, d'une ampleur que nous n'avions jamais connue auparavant.

« Va y avoir du sport » ! SILMARILS

Et pourtant, il existe toujours, indéniablement, **une fierté de travailler dans notre institution**, une appétence pour le travail bien fait, un amour du métier et des usagers. Il est temps de redonner du sens ! Et pour cela, il faut écouter, accompagner, expliquer, et surtout sortir des ambiguïtés anxiogènes et d'un double langage parfois avéré qui a pour conséquence la désillusion et la perte de confiance.

Il est aussi essentiel de rappeler que ce Mix estival réorganisation/efficacité ne saurait être le prétexte à **une dérive électoraliste** laissant libre cours à des communications et des positions qui nous laissent perplexes !

Nous le réaffirmons avec force : Non à la démagogie ! Non à la course à l'échafaudage électoral ! Non à la politique syndicale « spectacle » boostée à l'IA mais loin des réalités vécues. Et bien sûr dire Non aux projets nébuleux qui n'offriraient pas suffisamment de garanties aux agents.

Pour nous, seul l'intérêt des agents, de tous les agents, doit présider aux actions concrètes du quotidien !

L'ambivalence permanente de certains, leur soutien contradictoire à des politiques erratiques, font le jeu du pire. Il faut siffler la fin de la récréation et revenir aux fondamentaux.

Si certaines organisations syndicales ont voté favorablement pour la **Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)**, véritable faux-nez et outil déguisé de cette réorganisation / efficacité, il est temps d'ouvrir les yeux, de jeter la rancune à la rivière sans exclusive.

Quelques-uns affirment péremptoirement que "de toute façon, la direction ira sur cette réorganisation et ce plan d'efficacité". Imaginez un peu si la GEPP était passée ??? C'était un blanc-seing urbi et orbi. **La CFE-CGC Métiers de l'Emploi n'a pas signé cette GEPP.** Nous faisons notre la pensée de Romain ROLLAND, « Même sans espoir, la lutte est toujours un espoir ».

Nous n'avons jamais cautionné ce projet de la direction qui ne semblait pas être une réelle GEPP efficace et **militons pour la réouverture de négociations sur ce point.** Au prix de ce renoncement, ils ont ouvert la porte à des changements qui affectent directement vos conditions de travail.

En même temps, ces derniers jours, nous assistons à un changement de braquet. En demandant pour certains **un droit d'alerte**, trop souvent biaisé, car en réalité concrètement inopérant, les parangons de vertu et les donneurs de leçons veulent se racheter une virginité... **D'aucuns préfèrent les aventures individuelles au mépris des intérêts collectifs !** On les connaît !

Nous resterons intègres, fidèles à nos convictions et à nos valeurs. L'humain au cœur n'est pas pour nous qu'un slogan, il doit être vécu au quotidien au plus proche de vous.

L'Expertise : un choix responsable et assumé !

A la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, nous avons voté ces expertises car nous croyons qu'elles sont une première étape pour analyser en profondeur les impacts de la réorganisation et de l'efficacité. Contrairement au droit d'alerte, qui peut sembler être une solution rapide, **l'expertise devrait nous permettre d'obtenir une vision claire et objective des enjeux.** Nous ne sommes fermés à aucune opportunité, nous sommes prêts à voter d'autres outils qui préservent les postes et garantissent un avenir pour tous mais ce dès lors qu'il y a de la matière réelle, sans faux-semblant.

Nous ne sommes pas hostiles au changement. En revanche, nous ne sommes pas dupes de ce changement de paradigme, des risques qu'il induit pour les agents et des dissensions qu'il porte en germes.

Sur le management hiérarchique/fonctionnel, sur les CSPs, sur la mutualisation, il subsiste trop de zones d'ombre, de flous et de clarifications à obtenir.



L'heure est grave, **l'unité syndicale doit prévaloir** envers et contre tout au service des agents ! C'est la seule clé de la réussite et du succès pour notre institution et les valeurs qu'elle porte.

Face à l'ampleur de cette réorganisation, **seule l'unité syndicale pourra apporter des solutions concrètes**. Nous devons travailler ensemble, au-delà des postures et des rivalités, pour défendre nos droits et améliorer nos conditions de travail. La désunion ne fera que renforcer la Direction Générale dans des choix discutables.

Ne laissons pas les ferments de la division s'instiller dès lors qu'il y a un enjeu aussi important pour notre avenir ! Il faut user de tous les moyens en notre possession sans exclusive, tendre la main sans renoncer à l'essentiel : VOUS ! et nos usagers.

Ne vous laissez pas distraire par des discours électoraux fallacieux et séduire par les promesses illusoires. La réorganisation de France Travail est un enjeu sérieux qui nécessite notre attention et notre unité. **Ensemble, faisons entendre notre voix et exigeons des solutions concrètes pour améliorer nos conditions de travail et préserver nos postes !**

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi : une défense réelle de vos intérêts, sans esbroufe !

A vos côtés, en vous accompagnant au quotidien. Salluste le disait : « Concordia res parvae crescunt », l'Union fait la force ! D'autant plus lorsqu'elle est au service de tous les agents.

CFE-CGC Métiers de l'Emploi

38 rue des frères Flavien
75020 Paris

syndicat.cfe-cgc@francetravail.fr

www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

